

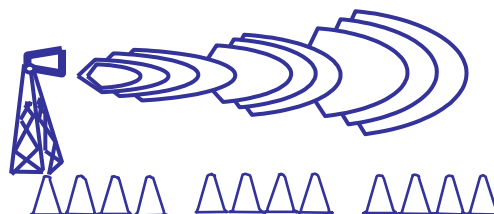
INFORMATION des FAMILLES

Les BONS REFLEXES en CAS D'ACCIDENT MAJEUR

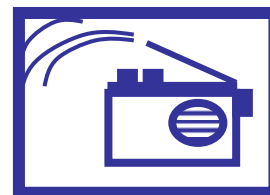
En cas d'alerte

- **N'allez pas** vers les lieux du sinistre.
Vous iriez au devant du danger.

ALERTE



- **ECOUTEZ** la RADIO
- **Respectez les consignes des autorités.**



FREQUENCE France Inter :**88.3**...Mhz

RADIO LOCALE Conventionnée par le préfet :

Radio :**RNM**..... Fréquence :**92.5**.....Mhz

- N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer ni vous exposer. Le personnel s'en occupe.
- Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son établissement.



- Ne téléphonez pas.
- laissez les réseaux libres pour que les secours puissent s'organiser.



Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).